

L'an deux mil vingt, le vingt-deux du mois de décembre à 19 H 00,
le Conseil Municipal de la Commune de PLEVEN dûment convoqué s'est réuni,
à la salle des fêtes, sous la Présidence de Monsieur GUILBERT Christian,
Maire.

Etaient présents : Christian GUILBERT, Mickaël SEGUIN, Estelle HERVE,
Cédric LEMONNIER, Evelyne ROMMES, Marie LECOULPIER, Bertrand
RABAROT, Aurore BAUCHE, Jean-Yves GUEGUEN, Gladys GARETTE,
Xavier MONSCH, Jacquy GUERIN, Christian EON.

Absents excusés : Vanessa SAMSON, Fabrice
DUPRETZ

Convocation et affichage le : 17/12/2020

Secrétaire de séance : Bertrand RABAROT

Conformément à la réglementation le Conseil Municipal a désigné un secrétaire de
séance. Monsieur Bertrand RABAROT a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a
acceptées.

Le quorum étant atteint, Monsieur GUILBERT déclare la séance ouverte.
Monsieur le Maire précise que tous les Conseillers Municipaux présents ont reçu pour
lecture le procès-verbal de la séance des 19 novembre, en l'absence d'observation le
procès-verbal est approuvé.

PROJET EOLIEN : INTERVENTION DE L'ENTREPRISE SITE A WATT

Monsieur le Maire présente l'entreprise Site à Watt venue pour présenter un projet de
création d'un site éolien sur les communes de Pléven-Landébia et Pluduno.

Cette présentation n'a aucun caractère opérationnel pour l'instant il s'agit bien de la
présentation d'une étude actuellement en cours. Une précédente étude faite il y a
quelques années avait été abandonnée au vu de la proximité du site prévu avec les
installations aéroportuaires de Pleurtuit et la réglementation en vigueur à l'époque.
Depuis cette réglementation a évolué et l'étude peut actuellement reprendre.

REFLEXION ET INFORMATION ORDURES MENAGERES

?

INFORMATION DOSSIER MAIRIE

?

QUESTIONS DIVERSES

2020-56 SUBVENTION DETR POUR LIAISONS DOUCES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le dossier de la liaison douce entre
le bourg et le village de Saint Symphorien, approuvé lors de la dernière séance du
Conseil Municipal, a été inscrit pour un financement dans le cadre du 2^{ème} programme
du plan de relance. Les liaisons douces peuvent également être éligibles à une
Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux lorsqu'elles améliorent la sécurité.

APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE le plan de financement, ainsi établi

PLAN DE FINANCEMENT

	DEPENSES HORS TAXES	RECETTES HORS TAXES
TRAVAUX LIAISON DOUCE	200 000.00 €	
Etudes, Maitrise d'œuvre, relevé topo	20 000.00 €	
PLAN DE RELANCE		50 000.00 €
DETR		77 000.00 €
AUTOFINANCEMENT		93 000.00 €
TOTAL	220 000.00 €	220 000.00 €

DECIDE d'inscrire ce projet de liaisons douces au programme 2021 de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

2020-57 SUBVENTION CHATEAU DE LA HUNAUDAYE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que tous les ans la Commune de PLEVEN vote une subvention pour le château de la Hunaudaye. En effet, le château de la Hunaudaye, situé sur la commune de Plédéliac mais en limite de Pléven, est un site attractif notre commune également.

APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE de voter une subvention de 150 euros pour le château de la Hunaudaye.

QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à ??

Le Maire, Président de séance
Christian GUILBERT

Le secrétaire de séance
Bertrand RABAROT

Les membres du Conseil Municipal

Mickaël SEGUIN	
HERVE GUILLEMOT Estelle	
LEMONNIER Cédric	

ROMMES Evelyne	
LECOUPLIER Marie	
SAMSON Vanessa	Absente
BAUCHE Aurore	
DUPRETZ Fabrice	Absent
GUEGUEN Jean-Yves	
GARETTE Gladys	
MONSCH Xavier	
GUERIN Jacquy	
EON Christian	